Addition à un memoire
sur les tumeurs scrophuleuses

à Messieurs
De l'Academie Royale de Chirurgie

Messieurs

j'ay eu l'honneur de vous envoyer il y a deux ans un memoire sur les tumeurs scrophuleuses, auquel je n'ay point mis de devise : il est marqué de cette paraphe à coté du papier cacheté. il commence par ces mots..... je diviserai ce memoire en deux parties, et finit par ceux ci .... est un modele de conduitte dans des cas pareils.

Ce memoire est le fruit de beaucoup de recherches; pour le faire j'ay lu ~~[illegible]~~ avec soin les principaux auteurs anciens et modernes qui ont pu me fournir des notions sur une matiere aussi difficile; j'ay ~~tachée de~~ fondé toutes les observations que j'ay pu recueillir, et j'ay ~~les ay recueillis~~ taché de les reduire en un corps de doctrine experimentale qui ~~j'ay trouvé~~ fut conforme à ce que j'avois observé en voyant pratiquer mes maitres, et en exerçant moy même depuis que j'ay acquis cette qualité. l'Academie en exigeant quelque chose de mieux que ce qu'elle avoit reçu, m'a obligé à de nouveaux efforts. en prodiguant des soins assidus et gratuits, quelquefois même en faisant quelques liberalités à des pauvres malades affligés de scrophules, je me suis procuré des occasions de rectifier un travail que j'avois cru, sans doute trop legerement, digne de vous etre presenté. je ~~le~~ vous l'envoye cette année ~~tel qu'il etoit, et j'y joins~~ des nouvelles remarques et des corrections en forme de supplement. j'ay pensé que cela seroit mieux que de refondre le memoire parceque l'Academie jugera plus aisement et comme d'un coup d'oeil, si j'ay profitté suivant ses intentions du delay accordé pour la revision des ouvrages.

La premiere partie de mon memoire a pour objet de determiner la nature, les causes, les differences, les signes et les accidens des tumeurs —

ARC 30.d.4 no 86

scrophuleuses. je n'ay rien avancé à ce sujet qui ne soit appuyé sur l'observation je crois avoir determiné le caractere de l'humeur qui est la cause materielle de ces sortes de tumeurs, et y avoir reconnu la source des differences tant essentielles qu'accidentelles sur lesquelles les auteurs ne paroissent pas avoir porté leurs connoissances assez loin. j'ay peut etre été un peu trop prolixe dans l'exposition des principes qui conduisoient à poser le fondement de cette doctrine; et j'avoue que dans cette partie theorique il y a quelques reflexions qui quoyque vrayes, peuvent etre regardées comme episodiques, parcequ'elles n'ont pas une liaison essentielle avec la matiere. mais j'ose dire que ces reflexions sont courtes, qu'elles sont en petit nombre, d'ailleurs, ceci est mon excuse, ce sont des inconveniens attachés à la situation des personnes qui ecrivent de la province, où l'on n'a point la ressource de pouvoir consulter les gens d'un esprit assez epuré pour faire remarquer des choses qu'on verroit aisement dans les ecrits d'un autre et que malheureusement on n'apperçoit presque jamais soy meme dans son ~~propre~~ propre ouvrage.

La seconde partie de mon memoire traite des moyens de guerison. il est divisé en 5 paragraphes qui ont pour objet les secours que l'on peut tirer de la diette, des purgatifs, de l'usage interieur des remedes attenuans et fondans, de celuy des fondans exterieurs et enfin de la chirurgie manuelle. tous ces secours sont chirurgicaux, et ils doivent concourir egalement pour la destruction d'une maladie aussi opiniatre que le sont les ecrouelles.

à l'occasion de la boisson des eaux minerales que je conseille dans le paragraphe de la diette, et dont on connoît toute l'utilité pour detruire le caractere d'acre et collant des sucs gelatineux et limphatiques, je rapporteray l'observation suivante.

une dame de distinction portoit depuis ~~assez~~ longtemps une tumeur assez considerable au col. elle etoit dure, inegale et indolente. les glandes des aisselles etoient engorgées. on regardoit la tumeur du col

comme un goëtre. le vice des digestions et des obstructions au bas ventre determinerent les medecins qu'elle consulta à luy prescrire les eaux de seltz. elle en prit pendant six mois avec un tel succès que les duretés du bas ventre se dissipperent et lui fit fondre le pretendu goëtre dont il ne reste aucun vestige. ce sont les eaux qui manifestement ont operée cette cure. il faut observer qu'elles purgeoient fort bien la malade. peut etre ne s'en seroit elle pas si bien trouvée si elles n'eussent point produit d'evacuations par les selles. il est assés ordinaire de voir d'anciennes cicatrices se rompre par l'usage de certaines eaux minerales employées pour fondre les engorgemens qui avoisinoient ces cicatrices. je connois un scrophuleux sur qui les eaux de bourbonne ont produit cet effet, cela doit presque necessairement arriver par l'usage des eaux attenuantes et fondantes, si les malades ne sont pas en meme temps evacués. la mobilité qu'on donne aux sucs croupissans en les delayant, les dispose à la resolution, mais elle ne l'opere pas. il faut d'ailleurs l'action des vaisseaux dont il faut augmenter le ressort. il n'est pas moins necessaire de detourner l'humeur rendu fluide vers les couloirs qui servent à la depuration de la masse. de là la necessité du choix des eaux, de là aussi la confirmation de ce qui j'ai été avancé sur l'utilité des purgatifs, et des remedes resolutifs tant interieurs qu'exterieurs. je n'ay jamais regardé ceux-ci que comme auxiliaires, quoy qu'il y ait des circonstances heureuses, où avec le temps, assés long à la verité les remedes exterieurs ont suffi. j'en ay vu vingt exemples, en visitant des personnes du peuple qui sans autre ressource que celles de la nature et d'un emplatre fourni par le premier venu, sont parvenües à se guerir radicalement de tumeurs scrophuleuses.

Les remedes exterieurs bien administrés sont point à negliger dans le traitement de ces maladies. j'ay lu dans le recueil d'observations que m.r Ronzalli a ~~donné~~ publié il y a quelques années, ~~un secret~~ la composition d'un remede avec lequel fulvius gherli son ancien ami guerissoit radicalement les ecrouelles. il en fit longtemps un secret, il l'a enfin communiqué

à m. vallisnieri, et celuy ci ~~le~~ en fait part à notre auteur.

prenés un fiel de boeuf dans la poche qui le renferme. ajoutés trois cueillerées de sel commun et autant d'huile de noix à la bile. exposés la vessie pendant quelque temps à la chaleur du soleil ou a tout autre foyer dont la chaleur sera moderée. on se servira de cette liqueur pour y tremper des etoupes qu'on renouvellera deux fois par jour sur les tumeurs scrophuleuses. m. Roncalli rapporte l'exemple d'un jeune homme de 30 ans à qui l'on a ~~prouvé~~ fait ce remede il avoit sous la machoire inferieure des tumeurs tres dures et inegales qui avoient resisté à toute espece de remedes; elle se dissiperent en 15 ou vingt jours. il ~~est vray~~ faut ajouter que le malade soupçonné de virus venerien prit pendant tout ce temps une tisane ~~dite quon luy~~ à laquelle on ~~appelle~~ donne le nom d'alexipharmaque specifique, sans en dire la composition.

je me suis servi deux fois de ce remede avec un succès admirable ~~peu dites~~ non pour fondre des tumeurs ecrouelleuses, parceque je n'ay pas eu l'ocasion de pouvoir l'employer dans ce cas, mais pour deterger des ulcers scrophuleux dont les chairs baveuses n'etoient pas reprimées par les detersifs les plus ~~forts actifs~~ forts je crois ce remede fort bon.

La chirurgie operatoire qui forme le 5e. paragraphe de la partie therapeutique de mon memoire, non seulement est trop concise, mais l'experience m'a fait sçavoir depuis deux ans que le peu que j'ay dit avoit essentiellement besoin d'être rectifié.

Quelques personnes que j'ay consultées m'ont fait remarquer que j'aurois du expliquer la maniere d'operer. je n'ay pas cru devoir deferer à leur conseil. l'Academie Royale de chirurgie n'a pas

demandé que les operations qui conviennent aux maladies scrophuleuses fussent traitées d'une façon expositive. en effet les ecrouelles peuvent exiger l'amputation d'un membre ; elle blameroit celuy qui à cette occasion decriroit dans son memoire la methode d'amputer. il est sans doute suffisant de parler de la chirurgie operatoire d'une maniere indicative. cela supposé on peut dire beaucoup de choses en tres peu de lignes. je reconnois neanmoins n'avoir pas assés bien traité cet objet. dans mon memoire je rejette les caustiques comme des moyens douloureux par lesquels on réussit mal à vouloir poursuivre opiniatrement l'eradication des tumeurs ecrouelleuses. cette proposition, vraye à quelques egards, est trop vague. je ne ~~l~~crois pas cependant l'avoir avancée temerairement. voicy les raisons qui la justifient.

1º. Les observations sur lesquelles nous avons fondé l'utilité du regime et l'efficacité des purgatifs, des fondans tant internes qu'exterieurs, sont des preuves de fait contre lesquelles il n'y a pas de replique. or dans tous ces cas bien constatés, si l'on a gueri sans caustique, ne doit on pas etre fort circonspect ~~pour~~ à ne pas s'attacher, avec opiniatreté à ~~tout~~ employer le caustique dans tous les cas et à tout attendre de ce remede, comme je l'ay vu pratiquer quelque fois. et quoy que j'aye eu tort de blamer generalement cette methode, il n'est pas moins certain que dans les cas mêmes où elle a reussie, elle n'ait du quelque fois etre proscritte, et souvent moderée, surtout si le même effet a pu etre obtenu par des procedés moins violens.

2º. La recidive de ces tumeurs ou d'autres accidens qui viennent du principe ecrouelleux après l'eradication de ces tumeurs, prouvent encore que les remedes sont au dessus de la chirurgie operatoire. j'ay rapporté l'observation de mr. Ledran qui obligé de faire l'amputation d'un

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

membre auroit perdu son malade s'il n'eût pas prescrit le regime et les medicamens dont j'ay rapporté la composition.

3°. en parlant comme j'ay fait contre l'usage des caustiques, j'avois sous les yeux l'experience recente de deux malades sur lesquels j'en avois fait usage. seduit d'abord par la chutte d'escharres assés considerables, je croyois obtenir une guerison prochaine, mais les chairs repulluloient toujours, et après un usage inutilement continué, je vis clairement que l'humeur etoit effarouchée, si j'ose me servir de ce terme, par les caustiques. j'en essayai de nature differente, telles que les trochisques de sublimé, le precipité rouge, l'alun calciné; les uns ne faisoient pas mieux que les autres. je remarquay que les remedes où entroit le verdet étoient les moins convenables; ils n'avoient que l'avantage d'être moins douloureux. le collyre de lanfranc et le baume verd que j'employai dans la vüe de deterger les ulceres sembloient y faire croitre ~~...~~ les chairs baveuses. l'ulcere participoit apparemment de la nature des cancereux. je me promis bien de ne plus m'obstiner aux caustiques, dès que les premieres tentatives ne seroient point avantageuses. je changeai de methode. le siege de la maladie etoit au coude; je fis baigner la partie dans la lessive de cendres de sarment, je fis ensuitte des douches avec l'eau de chaux; j'appliquai le melange d'emplatres de vigo et diabotanum. en six semaines la partie diminua de la moitié de son volume. il se fit par la suitte exfoliation d'une portion de l'olecrane, et au bout de cinq mois, avec le secours des purgatifs et de la tisane de squine par toute boisson, la personne fut fort bien guerie, avec l'ankylose de l'avant bras, ce qui a été un effet primitif de la maladie, et non la suitte du traitement.

malgré toutes ces raisons il ne faut pas rejetter absolument l'usage

des caustiques. ils conviendront dans tous les cas où l'extirpation par l'instrument tranchant auroit lieu, si les malades craignent le fer. cela sera d'autant plus prudent que le peuple même est prevenu contre ~~luy~~ toute operation dans ces cas. il ne faut pas, dit il, mettre les ferremens aux tumeurs froides.

Les caustiques conviennent exclusivement à tout autre secours de la chirurgie operatoire dans le cas où un membre peut etre conservé quoy qu'on ait à detruire des racines de tumeurs scrophuleuses implantées sur les os, ou accompagnées de la carie de ces memes os. je me suis servi avec succés des trochisques de minium pour consumer profondement les chairs endurcies d'un ulcere scrophuleux à la jonction de poucre avec les os du carpe. il y eut exfoliation et le malade guerit en conservant son pouce. sans ce remede la carie des os auroit fait du progrés, et elle n'auroit pu etre emportée que par l'amputation de la main. j'ay aussi fait usage du caustique sur une tumeur scrophuleuse ulcerée à la partie inferieure et externe de la jambe, et adherente à la malleole qui s'exfolia par l'effet du caustique. c'est donc un excellent remede lorsqu'on considerera attentivement les cas où il conviendra de l'employer.

il en est où il sera d'un grand secours pour operer une cure palliative. La theorie la plus recherchée ne peut pas prévoir ces cas. c'est à la pratique à les montrer. j'ay vu un homme de 45 ans ou environ à qui il étoit survenu peu à peu une tumeur assés considerable le long de la partie laterale du col du coté gauche. tout le tissu cellulaire en etoit engorgé au point que la tumeur faisant des progrés du coté interieur suffoqua le malade. il consulta plusieurs personnes qui luy conseillerent de prendre patience, et qu'il n'étoit pas possibles de toucher à une maladie ~~pareille~~ de cette nature. c'est le langage de Severin ~~dans~~ qui ~~probablem~~

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Coston M. n° 86.

a vu un cas semblable ..... unum tamen tibi sit mente tenendum quod scrophulâ existente in loco magnarum venarum, et in eis infiltrata, ut puta in gutâ vel in collo, &c. consulo tibi ad ejus curationem esse desistendum. joan. de vigo Lib. 2 de apostem. cap. vij°. je crois que dans le cas ~~que~~ je viens d'exposer on auroit pu elever par le caustique la tumeur assés profondemant pour procurer une fonte capable d'empecher les progrès du mal vers les parties interieures. cette cure palliative meritoit d'être tentée dans l'extremité où se trouvoit ce malade.

voilà, messieurs, ce que selon mes foibles lumieres j'ay cru devoir ajouter à mon memoire sur les scrophules. votre approbation est la recompense la plus flatteuse à laquelle j'aspire. je n'ay que la crainte de n'avoir pas assés justifié le rebut où ce memoire a été mis. je n'ay pas refondu mon memoire, j'ay preferé d'en faire la critique ~~et de reconnoitre mo~~ autant pour vous prouver mon emulation que par respect pour votre premiere decision